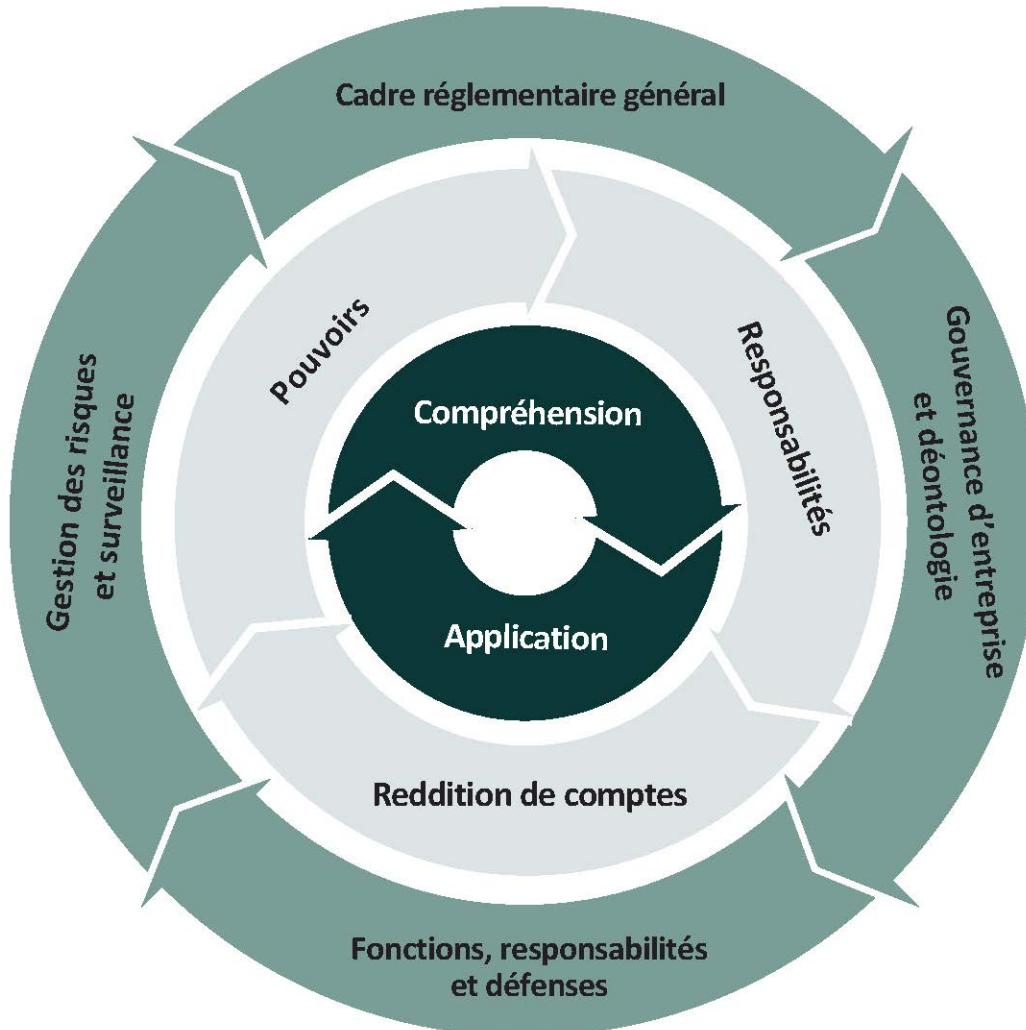


PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'ADMINISTRATEUR

Voici le profil de compétences d'un administrateur hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs de l'administrateur.

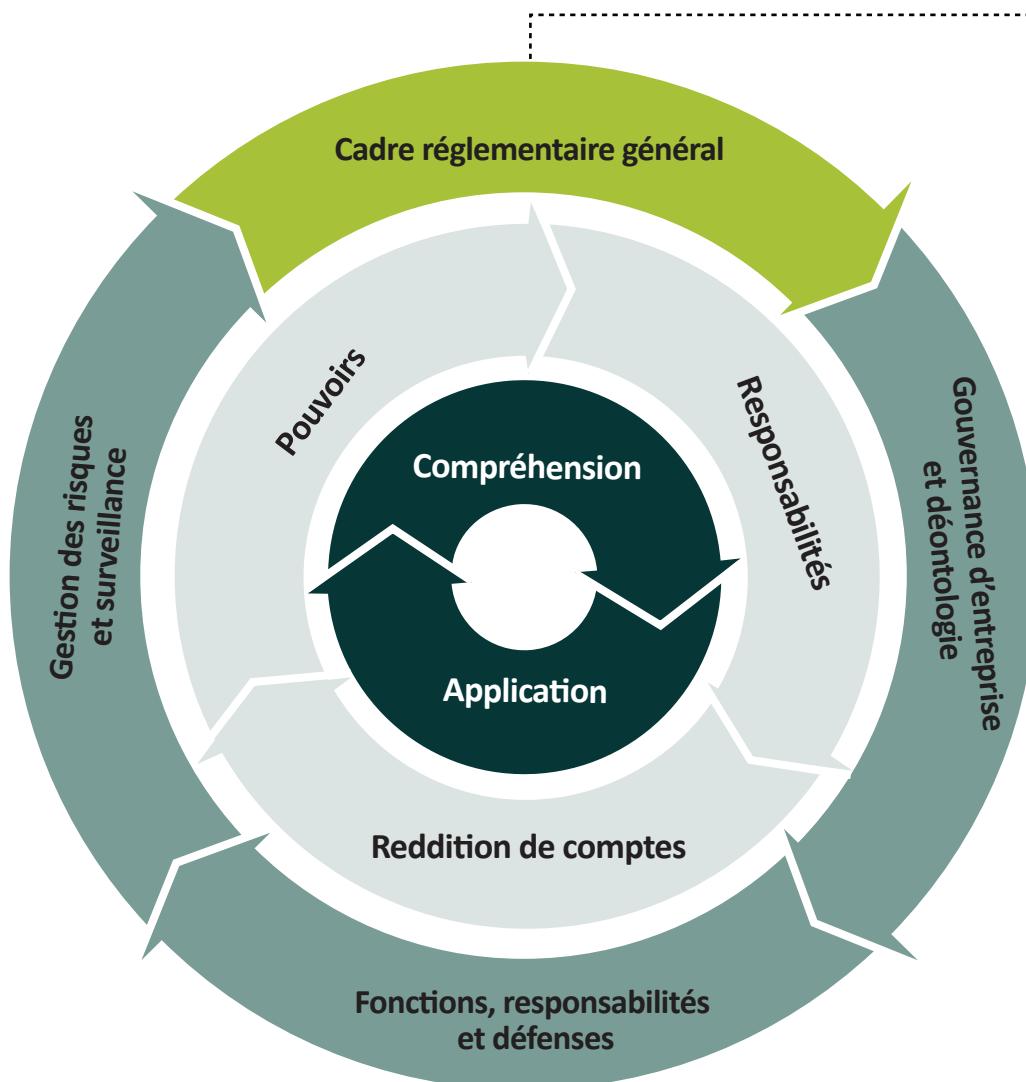
Vous trouverez à [l'annexe 13](#) le document de référence sur le profil de compétences de l'administrateur.



PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'ADMINISTRATEUR

Voici le profil de compétences d'un administrateur hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs de l'administrateur.

Vous trouverez à l'annexe 13 le document de référence sur le profil de compétences de l'administrateur.



1. Cadre réglementaire général

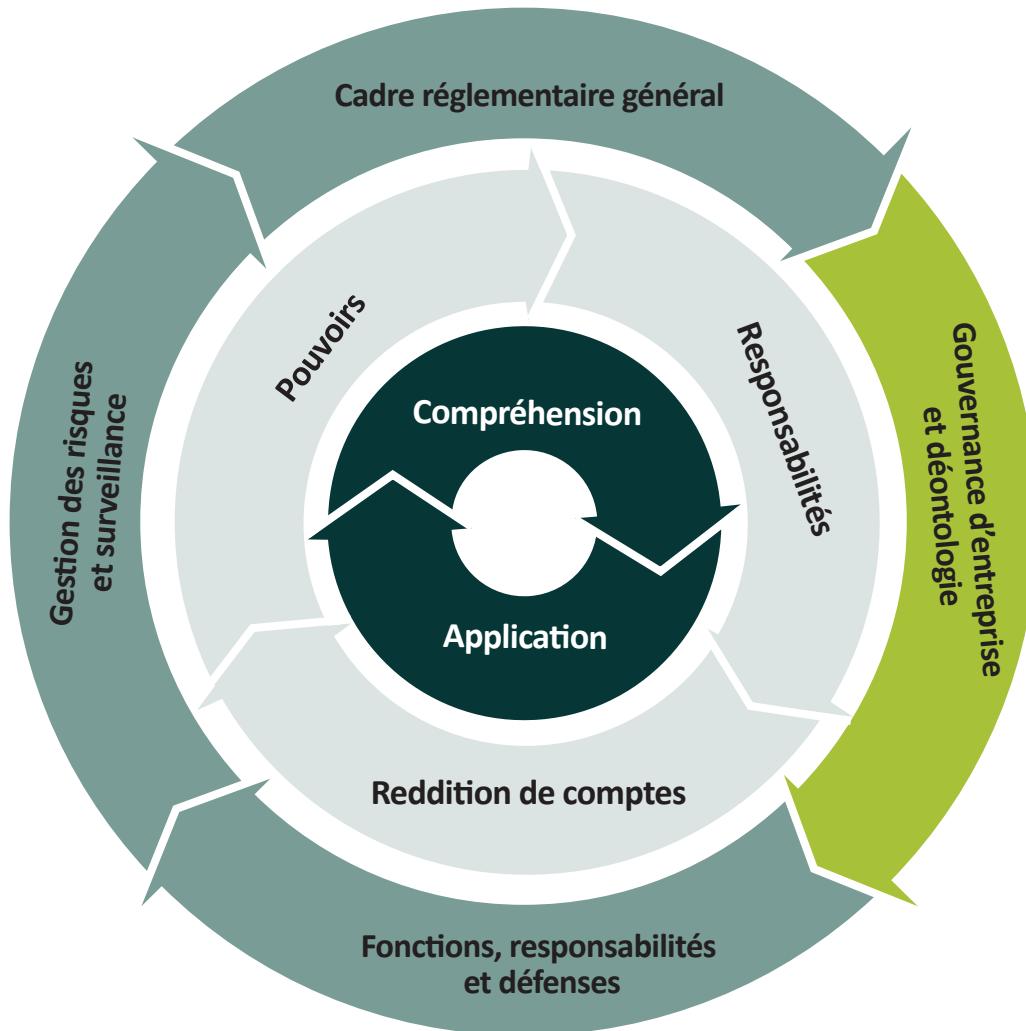
Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

- I. Rôle des organismes de réglementation des valeurs mobilières et des dérivés, OAR et lois applicables
- II. Rôle des autres organismes de réglementation du secteur des services financier et lois applicables
- III. Modèles d'affaires du courtier et domaines connexes
- IV. Émission et placement de titres

PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'ADMINISTRATEUR

Voici le profil de compétences d'un administrateur hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs de l'administrateur.

Vous trouverez à l'annexe 13 le document de référence sur le profil de compétences de l'administrateur.



2. Gouvernance d'entreprise et déontologie

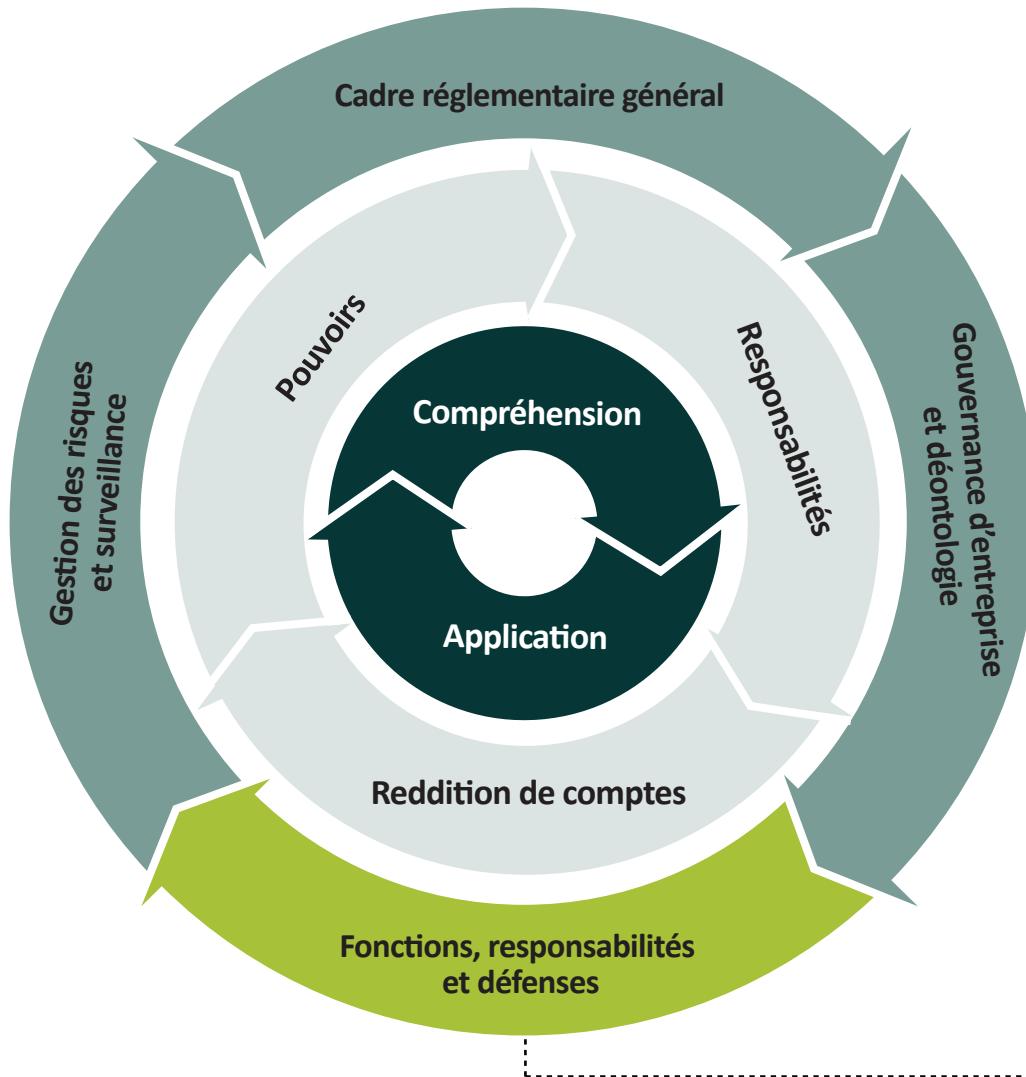
Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

- I. Gouvernance d'entreprise
- II. Déontologie, conflits d'intérêts et confidentialité

PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'ADMINISTRATEUR

Voici le profil de compétences d'un administrateur hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs de l'administrateur.

Vous trouverez à l'annexe 13 le document de référence sur le profil de compétences de l'administrateur.



3. Fonctions, responsabilités et défenses

Comprendre et mettre en application les éléments suivants, selon le cas :

- I. Fonctions
- II. Responsabilités
- III. Défenses

PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'ADMINISTRATEUR

Voici le profil de compétences d'un administrateur hautement compétent et en conformité avec la réglementation. Il couvre les connaissances générales que celui-ci doit avoir, ainsi que les comportements et aptitudes qu'il doit mettre en application pour exercer ses fonctions de direction chez le courtier, en assumant ses responsabilités, ses pouvoirs et son obligation de rendre des comptes. Les connaissances requises sont déterminées par les responsabilités du poste, lesquelles sont définies et orientées par les pouvoirs de l'administrateur.

Vous trouverez à l'annexe 13 le document de référence sur le profil de compétences de l'administrateur.

